

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 35 (1899)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

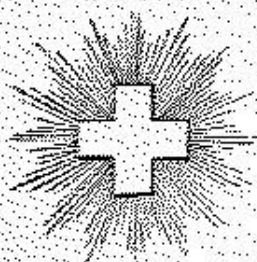
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Essayez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les formes de l'exposition. — Pensées. — Projet d'un atlas scolaire. — Chronique scolaire: Neuchâtel, Payerne, Berne, Zurich. — Recueil des journaux. — Partie pratique: le brisssou, dictées, causeries. — Examens d'admission aux Ecoles Normales du canton de Vaud en 1898. — Comptabilité. — Ecole enfantine: le sapin.*

LES FORMES DE L'EXPOSITION

(Suite.)

Que dire alors d'une forme d'exposition (nous parlons de la forme narrative employée à l'exclusion de toute autre) qui ôte à l'élève sa part légitime de travail, celle que réclame son esprit, sa nature, et qui donne cette part au maître ?

Et il n'y aurait que demi-mal encore, si cette non activité ne devenait pas une habitude chez l'enfant, celle de laisser dormir son esprit et de considérer son maître comme quelqu'un qui vient, à heure fixe, lui raconter des choses plus ou moins ennuyeuses. Ce qu'il pourrait y avoir de louable dans la narration perd de plus son efficacité, parce qu'elle est le pain quotidien, celui de tous les instants, sans saveur, hélas ! alors qu'elle devrait être une friandise que l'on réserve pour la bonne bouche.

Nous ne condamnons pas la narration du maître, à la condition que l'esprit de l'enfant ait été préparé à la recevoir. Si c'est dans le cours entier d'une leçon que le maître expose ou raconte, une douce somnolence ne tarde pas à s'emparer de ses auditeurs ; fût-il alors le plus éloquent des orateurs, le plus agréable des causeurs, eût-il à sa disposition toutes les ressources que donne un savoir étendu, il peut causer, discourir, raconter, exposer ; autant en emporte le vent !

Mais si, par contre, avec l'aide des élèves, les faits après les faits sont venus se grouper dans leur cerveau ; si, dans le même temps, leur jugement a été aiguillonné, forcé de se prononcer, le moment viendra où l'être tout entier de l'enfant réclamera cette narration qui tout à l'heure eût été parfaitement inutile. Un événement important, un fait capital, un moment particulièrement captivant du

sujet en fourniront l'occasion, et vous pouvez être certain qu'elle sera la bienvenue.

C'est là le but auquel veut atteindre la troisième forme d'exposition, que nous appellerons, si vous le voulez bien, la forme *inventive* (ou suggestive), quoique cet adjectif rende imparfaitement notre pensée.

Comment donc, il s'agirait de faire inventer l'histoire ! s'écriera-t-on. Comme si l'on pourrait faire inventer des faits passés ! C'est selon, répondrons-nous. Lors d'une discussion récente, nous avons entendu, à propos d'un enseignement historique, opposer la « méthode socratique » à la « méthode expositive ». D'après son étymologie, le terme « méthode socratique » désigne un mode d'enseignement consistant à amener les élèves, par des questions habiles, à une conclusion donnée ; appliquer un terme semblable à l'exposition de *faits* est une erreur évidente : il ne peut y avoir de méthode socratique dans l'enseignement de l'histoire. De méthode purement expositive tout aussi peu, nous avons vu pourquoi. Mais ce qui est possible, ce qui est psychologiquement juste, c'est une forme d'exposition qui fasse constamment appel à l'intelligence et au cœur de l'enfant, et les mette en demeure de se prononcer.

Un exemple concret expliquera notre pensée. Supposons qu'il s'agisse d'exposer le rôle pacificateur de Nicolas de Flue à la diète de Stanz. L'analyse du sujet a fait entrevoir trois buts partiels dont le dernier peut être considéré comme but principal de la leçon :

- 1^o Conséquences funestes des guerres de Bourgogne.
- 2^o La diète de Stanz.
- 3^o Nicolas de Flue apaise les esprits irrités.

Pour ne pas allonger, nous considérons comme atteint le premier but partiel. Les élèves connaissent le différend entre cantons villes et cantons campagnards, ainsi que la demande faite par Fribourg et Soleure d'entrer dans la Confédération.

Le maître. — A qui appartenait-il de décider si Fribourg et Soleure seraient reçus dans la Confédération ?

Plusieurs élèves lèvent la main.

Élève A. — C'était à la diète.

Maître. — Elle se réunit à Stanz. Stanz ?

Élève F. — Stanz est le chef-lieu du Nidwald. (Carte.)

Maître. — Les principaux hommes d'État et capitaines dont nous avons parlé à propos des guerres de Bourgogne assistaient à cette diète.

Élève C. — C'étaient Waldmann de Zurich, Hertenstein de Lucerne, Desbach de Berne.

Les faits marquants se rapportant à ces personnages peuvent être rappelés par les élèves.

Maître. — Mais les représentants des cantons campagnards n'étaient pas disposés à admettre Fribourg et Soleure dans la Confédération. Pourquoi ?

Élève M. — C'étaient des cantons villes et les États campagnards en étaient jaloux.

Maître. — Une scène semblable à celle de la diète de Lucerne (?) eut lieu. La diète de Lucerne ?

Elève L. — C'est la diète qui s'était réunie pour partager l'héritage du comte de Toggenbourg, en 1437.

Maitre. — Que se passa-t-il donc à Stanz ?

Elève H. — Les députés des cantons hostiles s'adressèrent des insultes.

Maitre. — Mais ce fut plus grave encore qu'à Lucerne, car, cette fois-ci, l'ordre ne put être rétabli. Si la diète s'était séparée, que serait-il arrivé ?

Elève F. — La guerre civile aurait éclaté.

Les élèves expriment en quelques mots l'horreur d'une guerre entre citoyens du même pays.

Maitre. — De quoi venons-nous de parler ?

Elèves. — Nous venons de parler du désaccord des chefs suisses à la diète de Stanz.

Compte rendu de ce qui précède (2^e but partiel atteint).

Maitre. — Mais voici que quelqu'un demande à parler à l'assemblée.

La curiosité des enfants est éveillée ; il faut la satisfaire. C'est ici que la narration libre du maître trouve sa place.

Maitre. — On annonce à la Diète le vénérable ermite Nicolas de Flüe. C'était un homme pieux qui, après avoir vaillamment servi son pays, s'était retiré dans la solitude pour prier Dieu. Chacun le respectait comme un saint. La porte de la salle s'ouvre et l'on voit apparaître... (suivrait une peinture aussi frappante que possible de l'aspect de l'ermite).

Devinez-vous peut-être ce que Nicolas de Flüe venait faire à Stanz ?

Elèves. — Il venait inviter les magistrats suisses à l'union.

Maitre. — Vous avez raison. Nous allons lire les paroles qu'il prononça.

Si court que soit le fragment qui précède, il nous paraît néanmoins résumer assez bien ce que nous disions plus haut. La forme inventive d'exposition fait appel d'une manière continue à l'activité de l'enfant ; la narration libre du maître n'est qu'un incident de la leçon ; enfin la lecture peut aussi apporter sa contribution à l'enseignement, mais à titre exceptionnel, et s'il s'agit de reproduire un texte mot à mot.

L'école est ainsi un chantier dont le maître est le chef ; il fait le choix des matériaux et les désigne aux ouvriers, lorsqu'il juge venu le moment de s'en servir.

En d'autres termes : *l'exposition recet la forme d'un entretien animé dans lequel les élèves jouent le rôle principal.* Comme la conversation, elle ne se compose pas seulement de questions d'une part et de réponses de l'autre, mais les opinions et les faits avancés par l'une des parties suggèrent à l'autre partie d'autres opinions et lui fait entrevoir d'autres faits comme possibles, comme probables. Il y a toutefois entre la libre conversation et la leçon cette différence capitale, que la première papillonne de ci, de là, sans règle aucune, alors que la seconde est soumise à une discipline rigoureuse, qu'elle est entrecoupée de pauses, d'étapes conduisant à un but précis et voulu.

EMEST BRUN.

Les « Pensées » de l'ÉDUCATEUR

Il est aisé de critiquer un auteur, mais il est difficile de l'apprécier.

On promet beaucoup pour se dispenser de donner peu.

Tromper l'ignorant, c'est empoisonner le pain du pauvre.

JULES SMOX.

PROJET D'UN ATLAS SCOLAIRE

L'an dernier, dans la réunion des directeurs cantonaux de l'instruction publique qui a eu lieu à Fribourg, la question d'un atlas géographique destiné aux écoles suisses a été mise à l'ordre du jour par le canton de Zurich. L'institut cartographique de M. Schiampf (successeur de Wurster et Randegger) à Winterthour, et M. Aegpli, professeur à l'École cantonale de Zurich, ont soumis à la conférence le plan d'un atlas qui, dans leur pensée, aurait pu être employé dans toute la série des classes, de l'école primaire au gymnase supérieur. La discussion a bien vite démontré qu'un même atlas ne peut pas convenir pour tous les degrés de l'enseignement à la fois, et qu'il y avait lieu d'examiner pour quelles écoles et pour quels élèves le nouvel ouvrage devrait être établi.

Quant à nous, nous nous prononçons catégoriquement en faveur du système du manuel-atlas pour l'enseignement primaire et secondaire inférieur. Le manuel-atlas, qui réunit dans un même volume les cartes, les gravures et le texte, nous paraît être ce qu'il y a de mieux actuellement comme moyen individuel d'enseignement pour l'étude de la géographie. Puisque les progrès réalisés dans l'art de la typographie permettent aujourd'hui d'imprimer la carte en couleur dans le texte, on ne comprendrait pas que l'on séparât la description d'un pays de sa représentation. Pour les sciences naturelles, la géométrie, le livre de lecture, se sert-on de deux volumes séparés, l'un de texte, l'autre de gravures!

Au surplus, le manuel-atlas n'est pas une simple réunion de cartes et de texte. C'est la base d'une méthode. Les cartes sont des projections, des plans; il faut à côté d'elles la gravure, la vue qui donnent l'élevation et la perspective, la petite figure qui fournit le détail, les représentations de villes, de types humains qui produisent l'idée de vie. En groupant ces divers documents, le manuel-atlas produit une forte impression sur l'esprit des enfants, fait surgir chez eux des idées et facilite considérablement leur travail.

Nous sommes trop satisfaits du manuel-atlas déjà en usage dans nos écoles primaires et nous attendons trop de services de celui qui va paraître pour ne pas défendre de toutes nos forces cette méthode et chercher à l'étendre le plus possible. Nous savons d'ailleurs que, dans la conférence de Fribourg, les hommes d'Etat trop tôt enlevés aux Départements de l'instruction publique de Neuchâtel et de Genève, John Clerc et Alexandre Gavard, ont énergiquement soutenu le même point de vue et qu'ils ont été appuyés par MM. les conseillers d'Etat Gobat, de Berne, Käppeli, d'Argovie, et Grueshaber, de Schaffhouse.

Si donc on veut élaborer un ouvrage suisse pour l'enseignement élémentaire de la géographie, nous estimons que ce ne peut être qu'un manuel-atlas. Mais ceci ne signifie pas que nous soyons opposés à l'idée de dresser un atlas supérieur et complet, dans le genre des grands atlas allemands, et destinés aux gymnases, aux écoles normales, aux écoles supérieures de commerce, etc. Cet atlas est nécessaire et nous appuyerons, pour ce qui nous concerne, une demande de subvention qui serait adressée à la Confédération dans le but d'en abaisser le prix de vente aux élèves. Cela sans préjudice des sacrifices qu'elle sera très probablement appelée à faire en faveur des moyens d'enseignement collectif qui seront le corollaire indispensable de la carte murale de la Suisse pour les écoles, actuellement en préparation.

Presse scolaire. — Nous venons de recevoir le N° 3 de l'*Écolier suisse illustré*, charmant journal bi-mensuel, que nous tenons à recommander aux instituteurs et aux enfants de nos écoles. Ils trouveront dans ses colonnes les sujets les plus variés: causeries, récits, scènes de la nature, voyages de découvertes, poésies, chants, etc. Le journal est dirigé par trois amis de la jeunesse: MM. Paul Jomint, maître secondaire à Cossonay, A. Regamey, instituteur à Buchillon et G. Regamey, lic. théol., à Lausanne. Prix de l'abonnement, 4 fr. 50.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Société pédagogique. — Le Comité central pour 1899 est constitué comme suit :

Président :	M. A. Thiébaud, au Locle ;
Vice-Président :	M. U. Perrenoud, aux Ponts ;
Secrétaire :	M. W. Brandt, à Neuchâtel ;
Secrétaire-adjoint :	M. C. Wuthier, à Cermer ;
Cassier :	M. F. Rosselet, à Bevaix ;
	M. L. Russillon, à Couvet ;
	M. D. Monchet, à la Chaux-de-Fonds.

Concours annuel. — Les questions suivantes ont été choisies pour le concours de 1899 :

1^o Choix de trente sujets de composition pour un des degrés de l'école primaire avec plan très réduit (maximum de pages : 6) ;

2^o Quels moyens employez-vous pour inspirer l'amour du travail à vos élèves ? (maximum de pages : 5)

Les travaux, sans signature, accompagnés d'un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur, devront être envoyés avant le 1^{er} juin à M. A. Thiébaud, président, au Locle.

Les travaux libres ne sont pas admis.

Enseignement secondaire. — *École normale.* — Dans sa séance du 22 février dernier, le Grand Conseil semblait devoir discuter le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'enseignement secondaire et le rapport sur la réorganisation de l'école normale. Mais la discussion étant ouverte, M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique, demande qu'elle soit suspendue. L'orateur déclare que le Conseil d'Etat s'est convaincu de la nécessité absolue qu'il y a à soumettre l'ensemble de nos lois scolaires à une nouvelle étude, cela surtout au point de vue financier. Dans l'espace de dix ans, le budget de l'Instruction publique s'est accru de 400 000 fr. En outre, la loi sur l'enseignement professionnel occasionnera de grosses dépenses. C'est là une situation qu'il est utile d'examiner.

Il y a, entre nos diverses lois scolaires, un manque de coordination auquel il faut remédier.

M. Quartier-la-Tente insiste sur la question de la haute paie dans l'enseignement primaire, la loi de 1889 crée à cet égard des injustices flagrantes; la haute paie est devenue une prime accordée à la jeunesse et à l'inexpérience, alors que c'est le contraire qui devrait avoir lieu. Le fonds scolaire de prévoyance devrait aussi être réorganisé.

L'orateur termine en communiquant au Grand Conseil une déclaration écrite par laquelle le Conseil d'Etat demande que les rapports de la commission chargée de l'examen de ces deux questions lui soient renus à titre de documents pour l'étude dont il est chargé.

Sur la demande de M. Eugène Borel, rapporteur, le Grand Conseil donne acte à la commission de ce dépôt et le renvoi au Conseil d'Etat est voté à l'unanimité.

Est encore voté et sans discussion le rapport du Conseil d'Etat sur une demande d'un crédit de fr. 30101 en vue d'exécuter l'article transitoire de la nouvelle loi sur l'enseignement professionnel.

Ch. HINTELANG.

Une expérience pédagogique. — M. le professeur Knapp, à Neuchâtel, publiera prochainement dans *l'Éducateur* les résultats d'une intéressante consultation pédagogique qu'il vient de faire dans son canton.

Notre sympathique collègue a adressé la circulaire suivante aux instituteurs neuchâtelois :

« En vue d'expériences de pédagogie, à faire dans les écoles primaires, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir lire une ou deux fois aux élèves de votre classe, la petite histoire ci-dessous, sans commentaires, afin que les enfants répondent aux questions posées, d'après leur seule inspiration. Toutefois, s'ils indiquent une punition sans la spécifier, priez-les de le faire, s. v. p. Les réponses, écrites sur une feuille volante, devront porter le nom de l'instituteur, ou de l'institutrice de la classe, le nom et l'âge de l'enfant. »

Une petite fille de dix ans avait une superbe boîte de couleurs, toute neuve. Un après-midi, en l'absence de sa mère, elle barbouilla la tapisserie de la plus belle chambre de l'appartement afin de la rendre plus jolie. La tapisserie fut abîmée. Quand sa maman retourna, la petite fille courut à sa rencontre, et lui dit : « Oh ! maman, viens vite voir comme j'ai rendu jolie la tapisserie. » — Si vous aviez été à la place de la maman, qu'auriez-vous dit ou fait à la petite fille ?

A bientôt, les résultats de l'enquête.

PAYERNE. — La *Revue Berthe*, de M. Adolphe Ribaux, que Payerne représentera dans le courant de juin prochain, a été lue par l'auteur devant un nombreux public. Le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas de la reproduire intégralement, mais nos lecteurs pourront facilement se la procurer en s'adressant au Comité de la *Revue Berthe*, à Payerne.

BERNE. — Notre collègue, M. G. Stacki, maître à l'école normale de la ville de Berne, demande dans le dernier numéro de la *Schweizer Lehrerzeitung*, dont il est un des collaborateurs les plus appréciés, la réorganisation complète de l'école normale de Hindelbank. Il prouve, avec chiffres à l'appui, que de 1888 à 1898, l'école normale des jeunes filles de Hindelbank n'a formé que 84 institutrices sur 600 dont le canton de Berne a eu besoin pendant cette période, soit exactement la septième partie. Il montre le côté faible de l'organisation actuelle de cette école de l'Etat où il n'y a qu'une classe avec un personnel de deux maîtres ! L'un des maîtres est chargé, chose inouïe dans une école de ce genre, de l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences naturelles, de la musique, de la gymnastique, de la calligraphie, de la didactique et, cas échéant, du dessin et de la géographie ! On ?

ZÜRICH. — **Cours pour la formation des maîtres et maitresses dans les classes d'arrière.** Les autorités scolaires suivantes ont annoncé qu'elles enverraient des instituteurs ou des institutrices au cours spécial des maîtres d'anciens qui aura lieu à Zurich du 24 avril au 1^{er} juillet prochain : Commission scolaire de la Langgasse, Berne, Conseil scolaire de St-Gall, Direction de l'école des garçons à Lucerne, Commune de Wädenswil et de Hérisau. Et la Suisse française, n'enverra-t-elle décidément personne à Zurich ?

— Le Conseil d'Etat a appelé au poste de directeur de l'école normale de Kusnacht, M. Utzinger, maître d'allemand dans cet établissement. Cette nomination est bien accueillie par le corps enseignant primaire et secondaire du canton.

† **Nécrologie.** — On annonce la mort, survenue le 28 février, à l'âge de 81 ans, de M. Mori, le biographe bien connu de Pestalozzi.

Revue des journaux.

La Méthode de vocabularisation de M. E. Bouthillier de Beaumont, professeur de langues à Lausanne, continue à se répandre dans les pays voisins. Rappelons que le professeur lausannois estime qu'une langue vivante doit être avant tout parlée et que pour la connaître pratiquement, cette langue, de façon à pouvoir s'en servir et lire les auteurs dans leurs textes, la première condition, c'est d'avoir à sa disposition le plus grand nombre de mots possible et même de les savoir par cœur. Cette idée, si simple et si rationnelle, a été émise et exploitée par M. de Beaumont, qui l'a vulgarisée par la formation d'une Association internationale de philologie pratique, dont le bureau central est à Lausanne, et qui compte plus de 2000 membres.

M. de Beaumont ne tarda pas à se rendre compte que, lors même qu'on parle une langue sans effort, on est loin de la connaître au vrai sens du mot. Proppé du nombre restreint de vocables dont nous nous servons en général dans la conversation, il voulut compiler exactement les mots dont il se servait en français. Il n'en trouva pas plus de 25 000. Ce nombre descend encore beaucoup plus bas pour les non-lettrés, on le comprend. Il résolut d'augmenter sa collection personnelle par tous les moyens à sa portée. C'est pourquoi il écrivit sa *Méthode de vocabularisation*, dont le principe, comme pour toutes les bonnes choses, est bien simple. Il consiste à faire, avant tout, l'inventaire des mots que l'on possède déjà dans chaque langue, puis à en acquérir chaque jour de nouveaux, qu'il s'agit d'emmagasiner dans trois cahiers, que nous désignerons : index A, index B, index C.

Les mots doivent être classés dans ces index, abstraction faite des divisions grammaticales, de la façon suivante :

Index A : les mots que l'on connaît très bien, dont on se sert sans le moindre effort pour exprimer sa pensée et dont l'orthographe ne laisse aucun doute.

Index B : les mots que l'on connaît sans difficulté à première lecture, mais dont on ne saurait lire parti dans une conversation, on dont l'orthographe est incertaine.

Index C : les mots que l'on ignore, mais que toute personne cultivée est tenue de comprendre dans la langue maternelle.

Ces index, comme le dit fort bien M. de Beaumont, doivent être envisagés « comme trois cribles de grosseur différente, par lesquels doivent passer tous les mots que l'on a étudiés. »

Il s'agit donc d'enrichir constamment les index C et B, c'est-à-dire d'acquérir méthodiquement chaque jour un certain nombre de mots inconnus, que l'on inscrit sur le cahier C, afin de les retenir ; faire passer dans le cahier B, en les barrant dans le cahier C, ceux que l'on commence à mieux connaître ; et enfin, de la même façon, du cahier B dans le cahier A, les mots que l'on est arrivé à posséder très bien.

Ce procédé a permis à l'auteur d'apprendre les principales langues parlées en Europe et de connaître un certain nombre de mots en cinquante-trois langues différentes, ce qui est assurément un beau bagage linguistique.

Pour de plus amples informations, s'adresser directement à l'auteur, M. de Beaumont, Villa Mengré, Lausanne.

Fondation d'une Société suisse d'hygiène scolaire. — Le 12 février écoulé a eu lieu, à Olten, une réunion de pédagogues, hygiénistes, médecins et statisticiens aux fins de s'occuper de la création d'une société suisse pour l'étude de l'hygiène scolaire et, cas échéant, d'y discuter un projet de statuts. Une assemblée sera convoquée dans le courant de l'année 1899 pour la constitution définitive de la Société. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des décisions prises.

Enseignement fröbelien. — M^{me} Dr A. Rothenberger-Klein, inspectrice des écoles enfantines de la ville de Bâle, vient de publier en brochure le rapport qu'elle a présenté au 7^{me} congrès fröbelien, à St-Gall, en octobre dernier. *Klein'scherun-*

stalt und Schule est une importante contribution à l'étude de la psychologie de l'enfance.

On ne saurait trop engager nos lecteurs à lire, entre autres, les pages consacrées à la concentration à l'école enfantine et aux rapports étroits qui existent entre la causerie, le jeu, le chant et les occupations frobeliennes.

L'école enfantine ne peut être considérée que comme une préparation *indirecte* de l'école primaire. Elle fait l'éducation des sens, développe l'habileté manuelle et fait acquérir à l'enfant un premier fond solide de connaissances, auxquelles l'instituteur primaire pourra dans la suite rattacher son enseignement.

L'auteur constate avec plaisir qu'elle est d'accord sur tous les points avec le rapporteur sur le Groupe XVII à l'Exposition nationale de 1896. M. Guex, quand il dit : «Même le programme enfantin est trop chargé, surtout quand il s'agit de l'appliquer dans les écoles enfantines de la campagne. A examiner les choses de près, on arrive à la conclusion que, là aussi, il faut s'aguer, alléger le bagage. D'un côté, reléguer à l'arrière-plan telles occupations frobeliennes, comme certaines broderies, certains piquages, exercices trop minutieux, qui demandent trop de tension des yeux, cause de myopie scolaire; de l'autre, s'aguer aussi ces travaux compliqués, petits chefs-d'œuvre que des enfants sont incapables de confectionner sans la participation suivie de l'instituteur.»

«Et que penser de telles écoles, anti-frobeliennes, coupables du crime de lésen-fance, où l'on fait apprendre par cœur des récits, des passages bibliques, des psaumes ou des cantiques, des maximes, des poésies ou des chants.»

«Pour que la cause de l'éducation frobelienne progresse de plus en plus, il faut désarmer les adversaires trop nombreux encore de cette institution, montrer que l'on peut faire de bonne et saine pédagogie à quatre ou cinq ans, débarrasser ces leçons de toutes les exagérations qu'on leur a reprochées, rejeter certaines doctrines plus ou moins mystiques de Froebel, ainsi que le symbolisme dont il a usé et abusé sans mesure, tendance dans laquelle quelques fanatiques frobeliens, comme toujours, ont été plus loin que le maître de Keilbau, etc., etc.» H. L.

M. Friche, ancien directeur de l'École normale de Porrentruy, se propose de publier, si le nombre des souscripteurs le permet, toute une série d'ouvrages sur les questions d'enseignement et d'impôts (Psychologie anthropologique, Cours d'éducation, Cours de didactique, La réforme rationnelle de notre système d'impôts, etc.).

A titre de curiosité. — Voici, d'après la *Revue encyclopédique*, le texte authentique de l'enseigne d'un maître d'école au XVIII^e siècle :

« Isaac Macaire, bachelier, perruquier, chirurgien, clerc de la paroisse, *maître d'école*, maréchal et accoucheur. Raze pour un sou, coupe les cheveux pour deux sous et poudre et pommade par dessus le marché les jeunes demoiselles joliment élevées, allume les lampes par année ou par quartier. Les jeunes gentilshommes à préne aussi leur langue grand mère de la manière la plus propre. On prend grand soin de leurs mœurs, on leur enseigne à épier. Il a préne à chanter le plein chant et à ferrer les chevaux de main de maître. Il fait et raccommode aussi les bottes et les souliers, enseigne le hautbois et la guimbarde, coupe les cors, soigne et met les vessicatoires au plus bas prix. Il donne des lavements et purge à un sou la pièce, enseigne au logis les colillons et autres danses et val en ville. Vend en gros et en détail la parfumerie dans toutes ses branches. Vend toutes sortes de papeteries, cire à décrotter, harengs sales, pain d'épices, brosses à froter, souricières de fil d'archal et autres confitures, racmas cordons et de gode frais, pommes de terre, socisses et autres légumes.

« L'enseigne la jography et marchandises étrangères tous les mercredi et vendredi. Dieu aidant, par moi, Isaac Macaire. »

Voilà un homme bien occupé! Les maîtres d'aujourd'hui ont tort de se plaindre!

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Trois mangeurs d'insectes

I. Le hérisson.

INSTRUCTION. — En me promenant hier soir au bord de la forêt, j'ai entendu soudain un frôlement sur les feuilles sèches tombées des haies en automne. Qu'est-ce que cela ? Ce n'est pas une souris des champs ; elle ne ferait pas autant de bruit... Ce n'est pas un écureuil ; il ne resterait pas si longtemps sur le sol... Ce n'est pas davantage un merle ; ses mouvements, quand il retourne les feuilles pour chercher des vers, sont beaucoup plus vifs et pressés... Je me mis à chercher au pied des noisetiers chargés de chûtons, et je finis par découvrir... devinez !... Une grosse boule couverte de piquants avec un long museau pointu et deux petits bouts d'oreilles. C'était un hérisson ! Pensant qu'il vous intéresserait, je l'ai pris délicatement dans mon mouchoir et... le voici !

OBSERVATIONS EN CLASSE

Caractères physiques.

LE CORPS ? Court, ramassé, couvert de piquants qui lui donnent l'apparence... d'une énorme châtaigne dans son enveloppe. Même entrecroisement de pointes aiguës, de couleur... jaunâtre près de la peau et brune aux extrémités. Essayez d'y toucher ! — Le hérisson s'enroule immédiatement ; museau, pattes, tout est caché ; on ne voit plus qu'une ligne profonde, un sillon, au fond duquel ses extrémités sont en spirale... Mais il ne va pas manquer d'étouffer ! — Ne vous inquiétez pas ; l'air arrive très bien jusqu'à ses narines à travers ses piquants enchevêtrés. Il n'y a pas de danger non plus qu'il se fatigue ; les muscles de sa peau sont extrêmement vigoureux ; ils peuvent se contracter avec une telle force que vous ne réussirez pas, même sans la crainte des piquants, à le dérouler. Cette enveloppe est une arme défensive excellente, une cuirasse presque impénétrable.

Laissons notre hérisson tranquille un instant, et silence !... N'entendant plus rien, il va croire que nous sommes partis. Attention !... La boule épineuse tressaille, ... le sillon s'élargit... Notre animal se décide enfin à sortir ses pattes, à avancer son nez... Regardez les plis de son front, et ses yeux cachés sous les sourcils ; on dirait... qu'il est encore tout courroucé !

Peu à peu, cependant, la face se déride, les piquants s'aplatissent, le nez s'allonge pour... flairer. L'expression redesient douce et innocente. Profitons-en pour examiner sa figure. **Couleur ?** jaune-roux ; derrière les yeux ? une tache blanche. Des deux côtés du museau de petites *moustaches* noires. Les *oreilles ?* sont larges. Les *yeux ?* noirs et tout petits. Le *museau ?* très allongé, recourbé en avant. Quel doit être le sens le plus développé : l'ouïe, la vue ou l'odorat ? — C'est l'odorat. Il tient son nez contre le sol, comme un chien, flairant chaque objet qu'il rencontre. Si un bruit suspect se fait entendre ? il s'arrête pour écouter et surtout pour sentir. Il arrive quelquefois tout près d'un chien ou d'un chasseur sans s'en douter... brusquement il fait halte, flairer et se sauve ou se pelotonne.

Bouche. — Largement fendue. **Dents ?** Ici il nous faudra faire un dessin, car je vous défie d'ouvrir la bouche de notre hérisson pour l'examiner. Les *canines ?* sont toutes petites ; il paraît qu'elles n'ont pas grand-chose à faire. **Incisives ?** les deux premières sont proéminentes pour saisir les insectes, les chenilles, les vers qui rampent ou courent sur le sol.

Les *molaires* ? hérissées de pointes coniques. *Palles* ? basses, avec cinq doigts armés d'ongles solides. Avec des membres si courts... il n'avance guère rapidement, malgré... toute sa précipitation. Il ne faut pas oublier qu'il a une bonne charge avec sa cuirasse de piquants.

Mœurs.

Que fait notre hérisson quand vous voulez le prendre ? Il se roule aussitôt en boule. Si nous le mettions en liberté... il trait aussitôt se cacher. Il est... *exemptif*, un peu *bizarre*. Est-il *méchant* ? — Non, mais c'est envers lui qu'on est souvent méchant. On l'accuse de toutes sortes de méfaits. On dit qu'il pénètre la nuit dans les étables pour teler les vaches et les chèvres. Croyez-vous cela ? Vous avez vu ses dents... Tranchantes et aigues. S'il venait sucer le lait d'une vache, il ne manquerait pas... de lui déchirer le pis. On dit encore qu'il recherche les œufs dans les poutrelles. C'est également faux. Il ne touche par davantage à nos récoltes, si ce n'est à quelque poire ou quelque pomme tombée dans l'herbe, qu'il transporte à son nid en les piquant sur sa cuirasse. — Il s'y prend de la même façon pour recueillir les semences sèches pour son lit : il se roule dessus, en embranche autant qu'il peut et s'en va lentement avec sa charge. — Qu'est-ce que ces quelques mauvais fruits en comparaison des services qu'il nous rend ! Le soir, en se diadmant le long des haies, il saisit avec beaucoup d'adresse, des sauterelles, des grillons, des hannetons, des insectes de toute espèce, même des limaces et des escargots. Il fait aussi concurrence au chat en attaquant... les souris et les mulots. Seulement il s'y prend différemment. Vous souvenez-vous de la tactique du chat devant un trou de souris ?... Notre hérisson n'a pas autant de patience. Lorsque, en rôdant dans les herbes, il se trouve soudain devant un trou, il commence par sentir, flairer de tous côtés, tournant et se retournant pour savoir... où se trouve son gibier. Quand il est sûr de son affaire, il se met à creuser rapidement la galerie et atteint bientôt le rongeur dans son refuge.

Voilà déjà bien des raisons pour protéger le hérisson : mais j'ai gardé la meilleure pour la dernière. Vous connaissez l'animal dont la morsure peut donner la mort, et vous le craignez. Eh bien ! notre hérisson n'en a pas peur du tout et l'attaque couragement. Comme vous n'aurez peut-être jamais l'occasion d'assister à une de ces luttes, écoutez-en le récit d'un grand observateur, le professeur Leuz.

« Le 24 août, je mis un hérisson dans une grande cage ; deux jours plus tard, il y mit bas six petits, couverts de piquants, et leur prodigua tous ses soins. Le 10 août, à dix heures et demie, pendant qu'il les allaitait, je jetai dans sa caisse une grande vipère. Elle était assurément venimeuse, car, deux jours auparavant, elle avait tué une souris. Le hérisson la sentit bientôt, car c'est par l'odorat et non par la vue qu'il se guide : il se leva, s'approcha d'elle sans crainte, la flaira depuis la queue jusqu'à la tête, et surtout la queue. La vipère siffla et le mordit plusieurs fois au museau et aux lèvres. Comme pour se railler d'elle, il se contenta de lécher ses blessures. Il poursuivit encore son examen et fut encore mordu, mais cette fois à la langue. Il n'en continua pas moins à flairer la vipère, à la lécher, mais sans la mordre encore. Enfin, il la saisit à la tête, la broya, broya aussi les dents et les glandes venimeuses, et dévora la moitié du corps du reptile. Il alla ensuite se recoucher auprès de ses petits, et leur donna de nouveau à teler. Le soir il mangea une autre vipère et ce qui restait de la première ; le lendemain, deux jeunes vipères nouvellement nées. Sa santé n'en fut pas plus altérée que celle de ses petits. Les blessures n'étaient pas même tuméfiées. »

Chez tous les autres animaux à sang chaud, la morsure de la vipère amène... la décomposition du sang et la mort. Pourquoi le hérisson échappé-t-il à cette loi ? Il a été destiné à détruire les reptiles malfaisants que tous, hommes et bêtes, craignent et fuient. Admirable prévoyance du Créateur.

COMPARAISONS ET IDÉE GÉNÉRALE

Les bêtes calomniées. Faire dire aux élèves les préjugés, les superstitions qui ont encore cours sur les bêtes et les oiseaux, et, par le raisonnement, des expériences ou des récits, faire réfuter toutes les idées fausses.

P. HENCHOZ.

Dictée

Le hérisson habite la plaine, les collines et les montagnes jusqu'à la région alpine. Chacun connaît cet animal pacifique, couvert de pequants cornés, blancs et bruns, qu'il peut redresser, sans pouvoir cependant, ainsi qu'on le croit souvent, les décocher à distance comme des fleches. Le soir, lorsque vient la nuit, il se hasarde à sortir du terrier qu'il s'est lui-même creusé entre les racines de quelque vieux arbre, et se dirige en vacillant vers les haies, buissons ou taillis, pour y chasser les vers, les petits oiseaux, les œufs, les lézards, grenouilles, serpents, scarabées, araignées, fruits et racines dont il fait sa nourriture. Malgré sa lenteur, le hérisson réussit à surprendre jusqu'à des souris. Il épie les mulots, et les saisit au moment où ils annoncent la terre à l'extrémité de leurs souterrains. Les jeunes rats paissent pour être sa nourriture de prédilection.

FREDERIC DE TSCHUDI.

DICTÉES

Degré inférieur.

Un bon écolier.

Il est bientôt huit heures. Jules embrasse son papa et sa maman et part pour l'école. Il est joyeux, il sait très bien sa leçon. Il ne s'amuse pas en chemin. En classe, il est sage, attentif, appliqué et soigneux. Il recherche la compagnie des enfants bien élevés. Il se fait rarement punir. Quand l'école est terminée, il rentre promptement chez ses parents.

PERMUTATIONS. — Mettre au féminin singulier, puis au pluriel.

Le corbeau.

Le corbeau est grand et fort. Son plumage est noir. Sa tête est grosse; son bec est robuste. Son cri est peu agréable et s'appelle croassement. Il vit par troupes. Il fait son nid sur les grands arbres. Il mange des vers, des insectes, des fruits et surtout de petits cadavres. Il s'apprivoise facilement. Il apprend à parler comme le perroquet. Il peut vivre très longtemps.

PERMUTATIONS. — Mettre au pluriel.

Degré intermédiaire.

RECRU. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

Le retour du printemps.

Le printemps est de retour. Les prés *verdissent*. Les fleurs *croissent*. Les arbres *se couvrent* de feuilles. Une douce brise *cède* les eaux du lac. Les hirondelles *reviennent*. Elles *construisent* leurs nids. Le rossignol *chante* le soir. Tous les oiseaux *célébrant* la puissance de Dieu.

Les abeilles *quittent* leurs ruches. Elles *tatouent* sur les fleurs. Les papillons *voltigent* dans les prairies. Les moucheron *vole* dans les airs. Chaque insecte *bourdonne*.

Lorsque *revient* le printemps, la joie *éclate* partout. L'espérance *renait* dans le cœur de chacun. Les souris et les punes *s'enfuyaient* pour longtemps.

F. MAYER.

Degré supérieur.

Règle. — Le participe passé conjugué avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Le mois de mars.

Le mois de mars est *revenu*. Les prés sont *reverdis*. Les bourgeois sont *prêts* à briser leur enveloppe brune. Des primevères ont été *cueillies* le long du chemin ; les premières violettes sont *écloses* au pied des arbres, dans les endroits bien *exposés*.

Avec le mois de mars est *venue* aussi la saison des labours. Les paysans sont *levés* avant l'aube. Ils sont *obligés* de travailler ferme pour que les travaux soient *achevés* à temps. Les vignes sont *sarclées* ; les arbres sont *taillés* ; les jardins sont *labourés* et *ensemencés* ; les avoines sont *semées*. Les terres sont *préparées* pour la plantation des pommes de terre. C'est aussi à cette époque que les prairies sont *nettoyées*. Les feuilles sèches et les branches mortes dont elles sont *couvertes* sont *amoncelées* en plusieurs tas. Ceux-ci sont ensuite *allumés*. Les débris végétaux sont alors *consumés* et *réduits* en cendres qui seront *répandues* sur le sol.

Au mois de mars, la végétation est déjà *avancée*. Cependant, bien que la nature soit *réchauffée* par les rayons du soleil printanier, les nuits sont encore froides. Les jardiniers sont *obligés* de rentrer chaque soir les plantes délicates et de couvrir avec soin les légumes qui seraient facilement *atteints* par la gelée.

F. MEYER.

La statistique à l'école.

On ne saurait mieux faire comprendre à l'enfant ce que c'est que la *statistique* qu'en en faisant en classe.

Combien de garçons ? de filles ? nés en 1884 ? — Bruns, Blancs, bourgeois, Valdais, Suisses d'autres cantons, étrangers à la Suisse ? Chercher le pour cent.

Dans cette leçon, les enfants auront du plaisir, car ils seront *actifs*.

Application. — Les écoliers rempliront, pour le quartier ou le hameau qu'ils habitent, un questionnaire de ce genre : Puits, fontaines, réservoirs, bouches à eau, magasins, ateliers ; maisons habitables, menages, hommes, femmes ; chevaux, vaches, moutons, ruches d'abeilles, etc.

En classe, on fera les totaux et ces renseignements serviront pour une composition : Mon village.

Avant une leçon de calligraphie.

Causerie de dix minutes.

Pour la leçon d'écriture, le maître a écrit au tableau noir le modèle suivant : « Ulrich Zwingli, 1484-1531 ».

Quelques mots destinés à faire réfléchir et parler les élèves :

Écriture. — Que dites-vous de la lettre U ? La seconde partie est-elle aussi haute que la première ? Peut-on donner une autre forme à cette seconde partie ? — On peut y faire un boncle. — Les lettres U, I, b, Z, arrivent-elles à la même hauteur au-dessus du corps d'écriture ? — Passer en revue les lettres difficiles. Comment tient-on la plume pour faire le tiret ?

Ponctuation. — Pourquoi la virgule ?

Histoire. — Quelle est la plus importante des deux dates ? On se trouve Cappel ? Que savez-vous de la cure de Wildhaus ? Comment se fait-il que les eaux s'en aillent dans deux versants différents ? Connaissez-vous des cas semblables ? — Le Molin Bernin ; la cure d'Escubens, dont les eaux vont la moitié à la Venoge et l'autre moitié à la Chamberonne. — La ligne de partage des eaux se rencontre à chaque pas, dans toutes les localités.

Calcul oral. — Age de Zwingli ? Quel siècle ? Un siècle important ? Pourquoi ?
Religion et morale. — Dire deux mots de la Réformation ; — la tolérance actuelle.

Grammaire. — Analyse orale du modèle.

Maintenant, plumes en mains et appliquez-vous.

Les modèles peuvent être pris dans une leçon du jour, histoire, lecture, etc. etc. ; on veut de la concentration, rien de plus facile.

Ah ! qu'il avait raison, Jacotot, quand il disait : « Tout est dans tout. »

L. & J. MACHY.

EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD EN 1898.

COMPOSITIONS

Garçons : *Des devoirs envers les animaux.*

Filles : *Si j'étais riche !*

INCTES

Garçons.

La moisson

Sous le ciel clair, très haut, presque invisibles, les alouettes gazouillaient follement. Elles s'élevaient, tout droit d'abord, comme des flèches, puis, en tournoyant, égrenant leurs vives mélodies par les bleus chemins. Elles ont beau monter et monter, se perdre dans l'azur, n'être plus que des points noirs dans l'espace, leur chanson n'en sera ni moins joyeuse, ni moins sonore. Les moissonneurs, peinant dès l'aube, s'appuient sur leur faux pour suivre du regard les hommes petites muscicannes qui saluent le soleil d'aujourd'hui, qui annoncent le soleil de demain.

Les chaumes s'affaissent, s'entassent en longs andains, étendus par les javelles, en conches minces et légères qui ressemblent à de longues écharpes déployées, de longues écharpes jaune pâle, bordées sur un côté de la dentelle brune des épis.

Les blés sont superbes cette année ; il n'y eut, de tout l'été, ni fortes pluies, ni vents d'orage, pour les courter sur le sol, briser la paille, empêcher le grain de se former, gros et dur. La melle est rare ; par-ci par-là, quelques tiges aux fleurs violettes. Peu ou point de chardons. Les coquelicots eux-mêmes sont clairsemés ; on n'en découvre qu'à la lisière des champs, où leurs corolles d'un rouge écarlate, se balancent nonchalamment à la brise.

VIRGILE ROSSER.

Filles

La moisson

Des deux côtés du vallon, et d'une extrémité à l'autre, toute la population rustique s'acharne à la moisson. Les uns fauchent, les autres mettent le blé en javelles, lient les gerbes qui s'éleveront bientôt, sur les ridelles des chars, en larges et hautes masses blondes. Cette fièvre de travail au grand air fait du bien à voir ; et l'on plaint sincèrement les malheureux encasernés dans les ateliers chauffés à blanc, courbés sur leur étai, voués à leur besogne monotone, qu'ils accomplissent avec une régularité de marionnettes bien dressées, avec de petits mouvements mécaniques, toujours les mêmes, de leurs doigts agiles, limant, perforant, polissant, ajustant sans trêve. Certes, nombre d'horlogers exercent encore leur métier à la maison, mais la chambre où ils sont enfermés toute l'année prend, pour eux aussi, un air de prison par ces belles journées d'été. Les mille fruits de la campagne en activité qui montent vers le ciel, les cris du voiturier hélant ses chevaux, les ordres brusques du paysan qui a six, dix chars de blé à

revenir avant le soir, la musique grinçante de la pierre sur la faux qu'on aigrise, et, par dessus tout, le clair gazouillis de l'alonette, là-haut. C'est à qui se hâtera, par ce mois d'août sans pareil.

VIRGILE ROSSER.

PROBLÈMES

Garçons.

1^o On fait transporter 3068 sacs de chaux, pesant chacun 65 kg. Le voiturier transporte par voyage 4602 kg, et peut faire 3 voyages par jour. Sa dépense journalière étant de f. 21,60, quel est son bénéfice s'il reçoit f. 0,18 pour le transport d'un sac ?

Réponse : f. 249,84

2^o En s'élevant de 5,25 m. par minute, on a gravi en 3 h. 47 min. les $\frac{3}{4}$ de la hauteur d'une montagne. De combien de mètres faudrait-il s'élever par minute pour gravir le reste en 1 h. 45 min. ?

Réponse : 3,94 m.

3^o Un cultivateur achète un champ de 3 ha. 77 a. à raison de f. 0,34 le m². Pour le transformer en prairie, il dépense une somme égale au $\frac{3}{10}$ du prix d'achat. Il revend ensuite sa propriété avec un gain égal aux $\frac{3}{10}$ du prix de revient (prix d'achat et dépense pour la transformation). On demande le prix total de vente ainsi que le prix de vente de l'a. ce dernier à f. 0,01 près ?

Réponse : f. 57,54

Filles.

1^o On estime qu'une personne consomme annuellement 215 l. de blé. D'autre part, 1 ha. semé en blé produit 1200 l. de grain sur lesquels on prélève $\frac{1}{4}$ pour la semence. En admettant qu'une ville compte 247 650 habitants, combien faudrait-il ensemencer d'ha. en blé pour la consommation de cette ville pendant une année ?

Réponse : 74 205 ha.

2^o On veut entourer un pré de 118 m. de long et 127 m. de large avec une haie d'aubépine en y ménageant 2 entrées de 2,30 m. chacune. Les pieds d'aubépine sont plantés en moyenne à 0,18 m. l'un de l'autre. On les vend f. 4,75 le mille et l'on donne à l'ouvrier f. 1,35 par tou. A combien s'élève la dépense ? (Donner la réponse à 1 centime près.)

Réponse : f. 88,02

3^o 3 propriétaires achètent ensemble une vigne : le 1^{er} en prend les $\frac{2}{5}$, le 2^e les $\frac{1}{4}$ de ce qui reste après que le premier a prélevé sa part ; enfin le 3^e a pris le dernier reste qui était de 11 a. 70 ca. et pour lequel il a payé f. 1150,42. On demande l'étendue et le prix de chacune des premières parts ?

Réponses : le 1^{er} aura 18 a. 34 ca. pour f. 1797,32

le 2^e » 15 a. 72 ca. » f. 1540,56

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Rapport d'un champ

Un agriculteur a loué, pour y semer du froment, un champ rectangulaire de 145 m. de long et 65 m. de large à f. 0,90 l'arc. Il a répandu sur ce champ 11 chars de fumier de 1 m³ 450 estimé à f. 14 le m³ ; il a fallu 2 journées à f. 2,20 pour étendre ce fumier. Le labourage et le hersage du champ ont exigé le travail de 2 chevaux et 2 hommes pendant 2 $\frac{1}{2}$ journées, à raison de f. 15 la journée. Il a semé 245 kg. de froment valant f. 0,18 le kg. Pour moissonner ce champ il a employé pendant 2 jours 4 ouvriers payés f. 3,20 par jour, y compris leur nourriture et 3 enfants à f. 1,50 par jour. La rentrée au grange est évaluée à f. 9. Il a récolté 450 gerbes de froment qui ont donné 19 sacs de froment de 96 kg. chacun, vendu à f. 0,185 le kg. Il a fallu 10 gerbes de moisson pour 1 quintal de paille vendue f. 5,80 le qu. Les frais de battage se sont élevés à f. 20.

Quel est, d'après ces données, le rapport net de ce champ ?

Rapport d'un champ.

	DOIT		A VOIR	
	Fr.	C.	Fr.	C.
Location du champ	84	82		
Fumure	223	30		
Paie pour étendre le fumier	4	30		
Frais de labour et hersage	37	50		
Semences : 245 kg. à f. 0.18	44	10		
Frais de machines	28	30		
transport	8	—		
batlage	20	—		
Vente de 19 sacs de froment			337	44
45 qm. de paille			261	—
Pour balancer le champ a rapport	147	12		
	588	44	608	44

Ecc. CLÉMENT.

ECOLE INFANTINE

Leçon de choses.

Le sapin¹.

FRAN.

- I. Feuillage du sapin.
- II. Disposition et direction des aiguilles.
- III. Les rameaux : leur multiplication.
- IV. Les branches.
- V. Le tronc.
- VI. La résine.
- VII. Fruit du sapin.
- VIII. Où on le trouve.
- IX. Son parfum.

Pour cette leçon, on se procurera d'une branche de sapin portant des cônes, d'une gravure représentant cet arbre et si possible d'un petit sapin.

Avant de montrer ces choses, on donnera aux enfants une aiguille de sapin fraîche et une sèche, et on demandera ce que c'est.

- De quoi les aiguilles tiennent-elles lieu au sapin? (De feuilles.)
- Quelle différence y a-t-il entre vos deux aiguilles?
- Quelle est celle qui a été ramassée et laquelle a été arrachée?
- Comment se fait-il que l'on trouve des feuilles de sapin sèches en même temps que des vertes?

Présenter le jeune sapin ou la branche détachée en demandant s'il arrive un moment où les sapins ressemblent aux autres arbres en hiver?

- Que peut-on dire du sapin en le comparant aux autres arbres? (Qu'il est toujours vert, couvert de verdure, etc.)
- Mais cette verdure n'est pas comme celle des platanes, par exemple; pourquoi pas? (Parce que les feuilles du sapin sont des aiguilles.)
- Comment les trouvez-vous? (Dures, pointues, rondes, etc.)
- Roulez la vôtre entre vos doigts; est-elle vraiment ronde?
- Les deux bouts sont-ils pareils?

¹ Ce sujet est tiré de la causerie morale à Noël, a. parue dans le n° 1 de l'Éducateur.

— Montrez-moi celui qui tenait à la branche ?

Faire chercher, aux rameaux que recevront les enfants, ce que l'on remarque à la naissance de chaque feuille. (Une écaille.)

— Pourquoi y a-t-il quelques-unes de ces petites écailles dépourvues de feuilles ? (Parce que celles-ci sont tombées.)

— Voit-on facilement le bois du rameau entre les aiguilles et pourquoi pas ? (Parce qu'elles sont serrées ou qu'il y en a beaucoup.)

— Où le voit-on tout le long du rameau ?

Faire approcher les enfants du petit sapin, afin qu'ils distinguent la face supérieure des branches de leur face inférieure et puissent indiquer la disposition des aiguilles.

Faire saisir une branche par un enfant et demander dans quel sens il glisserait plus volontiers sa main.

— Pourquoi du côté du bout des branches et pourquoi les aiguilles piquent-elles quand on va dans l'autre sens ? (Parce qu'elles regardent vers le bout, en dehors.)

— Qu'y a-t-il à cette branche qui se dirige dans le même sens que les aiguilles ? (Les rameaux.)

— Suivons jusqu'au bout celui qui commence au milieu de cette branche... Ai-je passé mon doigt partout ? On n'a-t-il pas passé ? (Sur les plus petits rameaux.)

En suivre un et arriver à faire trouver que chaque rameau en produit plusieurs autres.

— Où poussent les jeunes rameaux et en quoi diffèrent-ils des vieux ?

— Lesquels sont les plus vieux ?

— Et où ont poussé les rameaux ? (Aux branches.)

— Où sont les grandes branches ? Montrer la gravure du sapin.

Comment deviennent-elles à mesure qu'elles sont placées plus haut ?

— Et comment rendent-elles l'air ? (Plus étroit, pointu.)

— Quelle différence voyez-vous encore entre les branches du bas et celles du haut ? (Direction différente.)

— Montrez-moi ce qui supporte les branches ? (Le tronc.)

— D'où part-il et où va-t-il ? Comment est-il et en quoi ?

— N'y a-t-il que le tronc qui sort en bois ?

— Pourquoi ne voit-on pas le bois ? (Parce que l'écorce le cache.)

Entailler l'écorce afin de laisser voir le bois. Et que voyez-vous aussi ? (La résine.)

— Avons-nous parlé de tout ce que nous avons là ? (Non, pas des cônes.)

— Savez-vous pourquoi ce petit sapin n'en a pas et pourquoi cette branche en est garnie ?

— Où voyez-vous les cônes sur le sapin de cette gravure ? (Sur les branches du haut.)

Faire examiner des cônes en questionnant les enfants sur leur nature. En faire tomber les graines et les distribuer aux enfants.

— À quoi servent les graines ?

— Qui s'en régale ? (Les écureuils.)

— Les sapins ne reçoivent-ils que la visite des écureuils ? (Des oiseaux.)

— À qui sont-ils utiles encore ?

— De quelle manière nous sont-ils utiles ?

— Qui de vous voit des sapins en venant à l'école et où ?

— Savez-vous où il y en a en grande quantité ? (Dans les bois, les forêts, sur la montagne.)

— Lorsqu'on se promène dans une forêt de sapins sans les voir, on les devine, savez-vous à quoi ? (À l'odeur.) Faire sentir une branche de sapin.

E. WEBER

Petite poste. — M. E. Marret, professeur, Montreux. — Merci de toutes vos communications. Nous en commencerons prochainement la publication.

M. Z. professeur, Avenches. — Bien reçu votre article sur l'enseignement du dessin. Merci.

AVIS

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ECOLES. S'adresser à la «Gérance de l'Educateur».

Pension. On prendrait encore deux jeunes demoiselles en pension. Ecole supérieure gratuite. — Pour renseignements, s'adresser à M^{lle} Chappuis, institutrice, Moudon.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Matériel recommandé pour les Ecoles.

Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec serrure	Fr. 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	» 42 —
Bosler et Gœbler, carte murale de l'Europe	» 25 —
Bosler, carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée	» 30 —
Keller, carte murale de la Suisse	» 20 —
» Mappemonde, deux hémisphères	» 24 —
Magnanat, carte murale du canton de Vaud	» 20 —
Borel, » de la Palestine	» 40 —
Ziegler, » muette de la Suisse	» 16 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 43.50
Tableaux noirs en bois et en ardoise	»
Boulier compteur	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 48 cartons	» 40 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	» — 50

Calviers et albums de dessin, Plumes d'aigle, Crayons, Gommés, Règles métriques plates et carrées, Equerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Craie blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires. Grand choix de modèles de dessin.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets	Lavabos-commode marbre	Ameublements de salon,
75, 85 à 130 fr.	55, 65 à 75 fr.	Louis XV. 140 à 350 fr.
Lits fer, complets	Lavabos simples, marbre	Ameublements de salon,
38, 48 à 68 fr.	22, 25 à 45 fr.	Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robres massives	Armoires à glace,	Ameublements de salon,
100, 115 à 125 fr.	120 à 180 fr.	Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robres sapin	Commodes massives	Canapés divers
50, 60 à 75 fr.	50 à 75 fr.	20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Carl KUMN & C^{IE}

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408. EF, M et B.



Façon recherchée. — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S. 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

Aux instituteurs.

On demande pour un grand pensionnat de la Suisse française un instituteur expérimenté. — 33 heures par semaine et une partie de la surveillance. — Traitement initial 1500 francs par année et entretien complet. — Adresser offres et photographie à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler à Neuchâtel, sous chiffres H. 4076 N. Discretion absolue.

SCHMID & FRANKE, éditeurs, BERNE

Cours de géographie et d'histoire pour l'enseignement primaire.

Henri ELZINGRE

Œuvres recommandées par la Direction de l'éducation de canton de Berne.

La deuxième année de géographie. *Le canton de Berne*. II^e édition. Manuel atlas in-4°. 12 cartes, 20 illustrations. fr. 0.80

La troisième année de géographie. *La Suisse*. III^e édition. Manuel atlas in-4°. 17 cartes en couleurs, 60 gravures. fr. 2.50

Le premier livre d'histoire. Manuel-album in-4°. 50 illustrations. fr. 0.90

Le deuxième livre d'histoire. Manuel-album in-4°. 60 illustrations. fr. 1.50

Ces volumes seront envoyés à l'examen à toute personne qui en fera la demande.



Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

CYCLE-HALL, LAUSANNE





ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixés comme suit :

1^o Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars** ;

2^o Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars** ;

3^o Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **15 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1899.

Le chef du département,
RUCHET.

EXAMENS D'ADMISSION aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (**Cité**) :

a) pour la **IV^e classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril.

b) pour la **III^e classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance, les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'État, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 100 fr.** par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2\frac{1}{2}\%$ et, pour les institutrices, du $2\frac{3}{4}\%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **500** pour les instituteurs et de fr. **320** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante, être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1899.

F. GÜEX, directeur.

FOETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KIRBY, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KIRBY, H. Bonne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
NORTH, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
MUNZINGER, E. Chanson de printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
NOSSER, C. Sève d'avril.	» 0.50
HANSEN, A. Pour un mariage.	» 0.50
Plumhof, Chant de Pâques.	» 1.—
Thiele, Conserve-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (ad lib.)	
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
SCHUBERT, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» Le Tillon, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
GRANZ, H. Chanson de Barberine.	» 1.25
MISERRE, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
KIRBY, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
NORTH, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bischoff, J. La Filieuse, à 2 voix.	» 0.15
2. Kirby, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix.	
3. » Pastorale.	»
4. » L'oraison dominicale (succès)	»
5. » Soyons amis.	»
6. » Solitude (succès)	» 0.25
7. » La Filieuse.	»
8. North, C. Six chants de Noël.	
9. Bischoff, J. La Filieuse (succès)	»
10. Kirby, H. Chant de Noël (succès)	»
11. Chassan, B. La Noël des petits enfants.	» 0.15
12. North, C. La-haut.	»
13. » La Chanson des Étoiles.	» paraîtront
14. » Les Chanteurs des Alpes.	» très
15. » Les Clochettes bleues.	» prochaine
16. » Le Chasseur suisse.	» ment.
17. » Le Livre de la vie.	»

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéra.
Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chorales.

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUTES GENRES.

Envois en échantillon par retour du courrier. — Les parties de chœur sont procurées très rapidement et à des prix excessivement modérés.

Bavon important sur les autres chorales prises en nombre.

Maison fondée en 1823

Théopha 334
 Télégraphe
 Fédéral
 Lausanne.

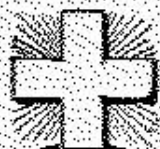
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXIV^{me} ANNÉE — N° 13.

LAUSANNE — 25 mars 1899.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Écoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gohat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **H. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

Vaud : **E. Savary**, instituteur, Chalet-a-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse.
5 fr.
Étranger.
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PATOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Koster, William , prof.	Genève.	MM. Bérjak, J.	Dugy.
Grosgrain, L. , inst.	Genève.	Cornamusaz, F.	Prey.
Pesson, Ch. , inst.	Genève.	Roehat, P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet, J.	Lausanne.
MM. Merceat, E. , inst.	Sonvilier.	Visinand, J.	Lausanne.
Duvolsin, H. , direct.	Delémont.	Cloux, P.	Essertines.
Schaller, G. , direct.	Porrentruy.	Faillietaz, G.	Grisey.
Gyhan, A. , inspecteur.	Corgemont.	Lambert, E.	Chavese.
Baumgartner, A. , inst.	Bielles.	Briod, E.	Peÿ.
Neuchâtel.		Martin, H.	Ménières.
MM. Grandjean, A. , inst.	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt, W. , inst.	Neuchâtel.	M. Fritschl, Fr. , président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrer-</i>	
M. Genoud, Léon , directeur.	Fribourg.	<i>Verband.</i>	Zürich.
Tessin : M. Sizola.			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet, Marc , conseiller		MM. Ferrin, Maxime , past.	
C'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	trésorier.	Lausanne.
Gagnaux, L. , syndic.		Nonnay, instituteur.	Monthesillon
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	s/Lausanne.
Burdet, L. , instituteur.			
vice-président.	Luzy.		

AGENCE DE PUBLICITE

Téléphone

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

Mobilier scolaire Système breveté 16437 A. Mauchain

MODÈLE DÉPOSÉ

Pupitre à trois places

pour

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
Fr. 35.—



S'adapte à toutes les tailles des enfants.

Grandeur : 196 x 34.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions, pour travaux manuels, lecture, écriture et travaux à la planche grise.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité, s'entendre avec l'inventeur.



Extrait de la séance d'avril 1895 de l'Institut national de Genève.

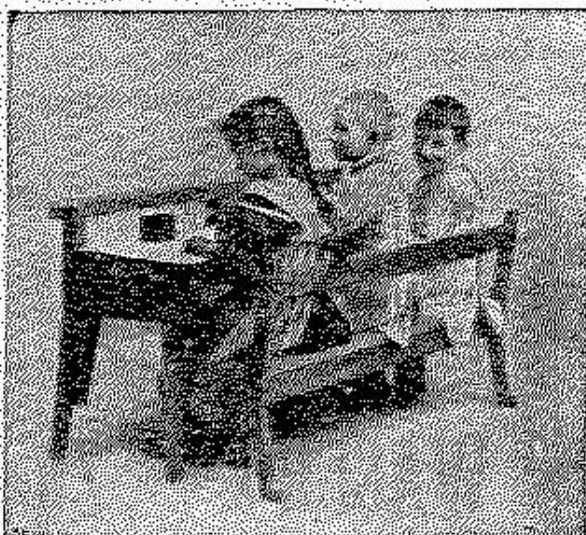
Mlle Dompartin, inspectrice des Ecoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont vite pris de mauvaises habitudes si dangereuses pour l'avenir. À ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple : le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement au arrière, formant ainsi une planche brune (et non noire). Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode frobelienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la craie leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se grave beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les pénosités d'astigmatisme.

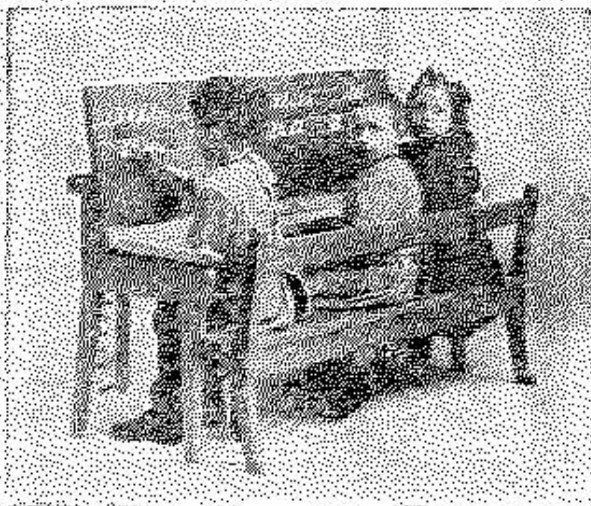
Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a prévu les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.



Position pour la lecture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche ardoisée (brune)

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Nomination : M. Pache, Edouard, maître définitif à l'école secondaire d'Echallens.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Examens d'apprentis de commerce et de banques

Les examens pour 1890 auront lieu les jeudi 6 et vendredi 7 avril, dans le bâtiment d'école de St-Roch, à Lausanne. Ils sont officiels et organisés par le département de l'agriculture et du commerce du canton de Vaud, avec le concours des deux sociétés de Commerçants de Lausanne.

Ces examens sont gratuits. Ils peuvent être subis par tous les jeunes gens ayant terminé leur apprentissage ou fait un stage de deux ans au moins, et qui ont acquis les connaissances théoriques voulues.

Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 31 mars.

Nous invitons les candidats à se faire inscrire et nous prions MM. les patrons de bien vouloir seconder nos efforts en encourageant leurs apprentis à subir les examens.

Pour renseignements, inscriptions et programmes, s'adresser au département de l'agriculture et du commerce, à la société suisse des Commerçants, section de Lausanne, ou à la société des Jeunes Commerçants à Lausanne.

Departement de l'agriculture et du commerce.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

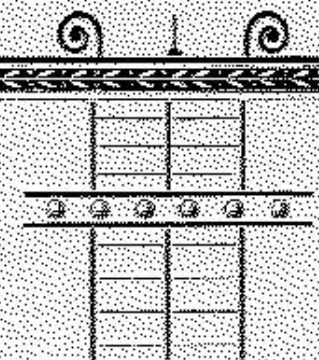
Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES


Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equarres, Couteaux,
Ciseaux, Ploirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.



Plumes Pestalozzi



Adoptées par les Ecoles de Zurich.

